



# Peyrolles-info

## 142

**Le verre de l'amitié suivi d'un cocktail dînatoire**  
aura lieu à la date habituelle

le dernier samedi du mois de juillet :

**samedi 29 juillet à partir de 18h**

au Temple de Peyrolles.

Vous êtes tous les bienvenus.

# Conseil municipal du 16 juin 2017

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Jean Paulin.

Absents excusés : Nicolas Geoffray, Pierre Hénon. Thierry Ponsin.

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 18h00

Le compte-rendu de la séance du 19 mai 2017 est adopté à l'unanimité.

## 1. VIREMENT DE CRÉDITS - BUDGET 2017

Suite à une erreur matérielle il faut virer 1 € entre deux chapitres comptables.

Accord unanime du Conseil

## 2. DUP CAPTAGE DU Puits de la Salle – DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES

Approbation des dossiers réglementaires de déclaration d'utilité publique (DUP) pour le captage d'eau destinée à l'alimentation humaine, puits à drain de la Salle.

Le maire propose au conseil :

- d'approuver les dossiers pour la régularisation de ces captages, c'est-à-dire :
  - Dossier I : Code de l'Environnement (autorisation au titre de la loi sur l'eau),
  - Dossier II, Pièce I : Code de la Santé Publique (DUP des périmètres de protection),
  - Dossier II, Pièce II : Code de la Santé Publique (autorisation de traitement et de distribution),
- d'assurer le financement pour mener à bien les procédures réglementaires administratives à leur terme et réaliser les travaux qui sont décrits dans les dossiers,
- de demander au Préfet de bien vouloir, après enquête publique, prononcer :
  - l'autorisation de dériver des eaux du milieu naturel,
  - la Déclaration d'Utilité Publique des travaux, et l'instauration des périmètres de protection autour du captage,
  - les autorisations de traitement et de distribution de l'eau.

Accord unanime du conseil

### Questions diverses :

- *Nettoyage des éboulis sur les bords des routes : les travaux sont terminés. Les travaux de débroussaillage sont en cours*
- *Accès de la mairie : dans le cadre de la DETR 2017 (Etat), notre dossier a été retenu. Une subvention d'un montant de 4 500 € nous a été notifié pour un total de travaux de 9 421 € HT soit 50 %*

- **Plants d'ornement** : comme chaque année, le Département met à disposition des communes, à titre gracieux, des plants d'ornement pour l'aménagement des espaces verts. La commune présentera un dossier de participation pour 2017 afin obtenir quelques plantations d'arbustes et de plantes pour le talus le long de la départementale.
- Monsieur le Maire donne lecture de la carte de remerciements de la famille Geoffray suite au décès de Monsieur Daniel Geoffray.

La séance est levée à 19h

## Conseil municipal du 13 juillet 2017

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Pierre Hénon, Jean Paulin, Thierry Ponsin.

Absent excusé : Nicolas Geoffray.

Pouvoir de Nicolas Geoffray à François Abbou.

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 18h00

Le compte-rendu de la séance du 16 juin 2017 est adopté à l'unanimité.

### 1. EMBAUCHE D'UN GROUPE DE MUSICIENS POUR LE POT ANNUEL 2017

Pour l'animation musicale du pot annuel de la commune, le maire propose de faire appel à l'association Tornamai avec le groupe Flash Gardon.

Accord unanime du Conseil

### 2. MISE EN CONFORMITÉ DU CAPTAGE D'EAU POTABLE DIT DU PUIS DE LA SALLE : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le projet ayant été déposé à la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) et à l'ARS (Agece régionale de santé), le maire propose de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (RMC).

Subvention du Département – forfait :	3 250.00 €
Subvention de l'Agence de l'Eau RMC – forfait :	7 250.00 €

Accord unanime du conseil

### 3. TRAVAUX DE SÉCURISATION DE LA ROUTE COMMUNALE N°1 DE VALLESCURE

Il s'agit de sécuriser le départ de cette route sur environ 30 mètres après le pont de l'Arénas. Les anciennes barrières, hors d'usage, ont été démontées. Deux propositions sont étudiées : l'une à base de barrières en plastique recyclé pour un montant de 2 000 € pose comprise, l'autre à base de glissières de sécurité en bois renforcées par de l'aluminium pour un montant de 6 000 €. Compte tenu des risques de verglas à cet endroit et pour la sécurité des véhicules le conseil opte pour la seconde solution.

Accord unanime du conseil

#### Questions diverses :

- **Panneaux de signalisation**, point sur les panneaux à remplacer : panneaux volés au chemin du Rieu et à La Peyrarié, panneau illisible à l'entrée de la route de Vallescure.
- **Ambroisie** : il faudrait un référent sur la commune (voir document ci-dessous et plaquette sur le site de la commune). Appel aux bonnes volontés.
- **Hôpital du Vigan** : 21 lits ont été gelés. Une motion de soutien est signée par les membres du conseil.
- **Maillage territorial**. Le centre d'exploitation des routes de Saint Jean du Gard serait supprimé au profit d'une centralisation à Quissac. Soutien à la motion des personnels.

La séance est levée à 19h

#### Ambroisie

Les ambrosies sont des plantes exotiques envahissantes qui ont été classées comme **espèces nuisibles à la santé humaine** depuis la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

En effet le pollen des ambrosies peut provoquer des symptômes allergiques sévères : rhinite, conjonctivite, eczéma, urticaire, apparition ou aggravation de l'asthme.

Le décret n°2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie trifide et l'ambroisie à épis lisses fixe les mesures qui doivent être prises au niveau national et local pour prévenir l'apparition de ces plantes.

En région Occitanie, l'ambroisie à feuilles d'armoise et l'ambroisie trifide s'étendent progressivement ; c'est le moment d'agir avant qu'il ne soit trop tard, en nous aidant à repérer et signaler la présence d'ambroisie. La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous !

Pour plus d'informations : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/>

(rubrique santé et prévention – santé et environnement – air – pollens)

Pour signaler la présence d'ambroisie : <http://www.signalement-ambroisie.fr/>

Merci de votre coopération !